



Camping DEL RON  
Blajoux  
48320 QUEZAC  
Tél/fax : 33(0)4 66 48 54 71  
E-mail : camping.delron@orange.fr  
www.campingdelron.com

NOM PRENOM

ADRESSE

VILLE

PAYS

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous proposer la réservation d'un **équipement**. Si cette proposition retient votre attention, veuillez me renvoyer un exemplaire de ce contrat daté et signé accompagné d'un chèque bancaire ou d'un virement de **acompte €** représentant 25 % d'acompte à l'ordre du camping Del Ron. Le solde sera à régler 1 mois avant l'entrée dans la location.

### Contrat de location

#### Le locataire

#### Personnes occupant la location

Nom :

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Prénom :

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Adresse :

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Tél :

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Mail :

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

Nom :.....Prénom :.....  
date de naissance :.....

#### Durée de la location :

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le **DATE à 16h00** et se terminant le **DATE à 11h00**.

La période de location s'effectue par semaine entière du samedi au samedi.

Le client devra arriver entre 16h00 et 19h00 et repartir entre 8h00 et 11h00.

#### Prix du séjour :

La présente location est consentie moyennant un prix de **TOTAL €**.

Les différents éléments figurent sur le document joint que nous vous invitons à vérifier.

Conditions et charges :

- 1) *Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.*
- 2) *Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte non accompagné du contrat dûment signé ne saurait assurer la location.*
- 3) *Il est de la responsabilité du client de verser le solde 1 mois avant le début de la location. A défaut de réception du solde dans le délai convenu, l'exploitant considèrera que la réservation est annulée. Se reporter alors au 6) des présentes conditions.*
- 4) *A défaut de message télégraphié ou lettre recommandée du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24h00 après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location et le montant de la location restera acquis par l'exploitant.*
- 5) *Une arrivée différée et/ou un départ anticipé ne donnent pas lieu à une réduction sur le montant du séjour.*
- 6) *Pour toute annulation, si elle intervient plus d'1 mois avant la date d'entrée dans la location, l'acompte restera acquis par l'exploitant, sauf mention contraire; si l'annulation intervient moins d'1 mois avant l'entrée dans les lieux, le montant de la location restera acquis par l'exploitant, sauf mention contraire. Dans tous les cas, les frais de réservation restent définitivement acquis.*
- 7) *Un état des lieux contradictoire sera effectué à l'arrivée avec un membre du personnel du camping.*
- 8) *Un dépôt de garantie de 200 € sera versé par le client le jour de son arrivée lors de la remise des clefs. Celui-ci sera reversé au client le jour de son départ, sous réserve qu'un état des lieux ait été fait avec un membre du personnel du camping, et que la location ait été restituée en conformité avec l'état primitif des lieux. En cas d'impossibilité d'un état des lieux contradictoire (par exemple pour un départ en dehors des heures d'ouverture de la réception), le remboursement du dépôt de garantie sera effectué sous un délai de 10 jours aux mêmes conditions.*
- 9) *Une somme forfaitaire de 80€ sera retenue sur le montant du dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ.*
- 10) *Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement le règlement intérieur du camping, affiché à l'accueil.*
- 11) *Il devra contracter toute assurance pour garantir les risques/ vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.*
- 12) *La direction se réserve le droit de refuser tout locataire n'ayant pas respecté le nombre autorisé de personnes occupant la location, ou toute personne ayant fait une fausse déclaration.*
- 13) *Seuls les animaux familiers (chien hors catégories 1 et 2, chat) tatoués et accompagnés de leur carnet de santé sont acceptés par l'exploitant. Les propriétaires sont priés de tenir les chiens en laisse dans l'enceinte du camping et de veiller au respect des locatifs par leur animal.*

Déclarations :

*Le client déclare :*

- *qu'il a toute capacité pour agir*
- *que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus*
- *que son adresse est bien exacte*

*Fait à Blajoux, le @DATEJ*

*Le client*  
*(Signature précédée de la mention lu et approuvé)*

*l'exploitant*  
*Hervé FIRMIN*

***CE CONTRAT DOIT IMPERATIVEMENT NOUS ETRE RETOURNE AU PLUS TARD***  
***Le DATE***